

Le premier document officiel relatif à l'histoire de la Société des Troupes de Forteresse de la Suisse Romande est certainement cet article publié dans la Gazette de Lausanne le 21 février 1913.

Un appel est lancé aux sous-officiers et soldats ayant effectué l'une ou l'autre des deux écoles de recrues de forteresse en 1893 au Gothard, les premières de l'histoire des troupes de forteresse romandes. Sont convoqués aussi les sous-officiers d'autres classes d'âge des troupes de forteresse [formés au Gothard] ou de l'ancienne artillerie à pied ; en effet, il avait été fait appel à eux pour instruire les recrues de cette année-là.

L'idée, peut-être au départ une simple réunion d'anciens camarades de service, devait mûrir depuis quelques temps déjà puisqu'un comité d'organisation s'était déjà constitué sous la présidence de l'adjudant sous-officier Frédéric Pittet de Lausanne. Ces « pères fondateurs » voulaient marquer d'une pierre blanche les 20 ans de la création et des forts de Saint-Maurice et des troupes de forteresse en 1893.

Les services militaires de 1893.

Artillerie de forteresse : Pour les recrues de la compagnie n° 1, du 6 avril au 1^{er} juin, à Airolo. — Pour la 1^{re} moitié des recrues des compagnies n° 2 et 3, du 10 mai au 5 juillet, à Andermatt. — Pour la 2^e moitié, du 5 juillet au 30 août, à Andermatt. — Pour une partie des recrues de la compagnie de St-Maurice, du 1^{er} juin au 27 juillet, à Airolo. — Pour l'autre partie, du 1^{er} septembre au 27 octobre, à Airolo.

Gazette de Lausanne 21 janvier 1893

Gazette de Lausanne du 21 février 1913

Un anniversaire.

Il y a une vingtaine d'années, la Confédération faisait l'acquisition des positions de Savatan et Dailly et y jetait les bases de tout ce qui constitue aujourd'hui les fortifications de St-Maurice. En 1893, deux détachements de troupes de forteresse, recrutées en Suisse romande et destinées à la défense de ces forts, étaient dirigées sur le Gothard pour y faire leurs premières armes. Les recrues d'alors sont les vétérans d'aujourd'hui et à la veille de passer au landsturm ; ce sont eux qui ont pris l'initiative de commémorer la création et des forts et des troupes de forteresse et d'en célébrer le 20^{me} anniversaire par une modeste fête qui aura lieu à Lavey et à St-Maurice, le dimanche 9 mars prochain. Les sous-officiers appointés et soldats des deux écoles de recrues de 1893, ainsi que les sous-officiers de toutes classes des troupes de forteresse et de l'ancienne artillerie à pied y sont convoqués ; ils peuvent à leur tour inviter tout militaire faisant partie de ces troupes. De nombreuses adhésions sont déjà parvenues au comité d'organisation qui est composé de MM. les adjudants sous-officiers F. Pittet, à Lausanne, président ; André Roman, à Lavey, secrétaire ; Epars, à Penthalaz ; Laurent, à Chavornay ; sergent-major Byrde, à Montreux, et du fourrier Marcel Blanc, à Lausanne. La fanfare de la garde des forts fonctionnera comme musique de fête.

Le Fort Airolo (Fondo del Bosco) construit de 1889 à 1892 (photographié en 2010)



Cette *modeste fête* prévue à Lavey le 9 mars 1913 « est renvoyée à une autre époque pour des motifs imprévus et diverses circonstances indépendantes de la volonté du comité d'organisation. » (FAL du 6 mars 1913). Mais le 02 avril 1913 le Journal de Genève publie l'appel ci-contre. Le lendemain, la Gazette de Lausanne et la Feuille d'avis de Lausanne se font écho, plus modestement, de cette publication.



Place St-François, Banque cantonale vaudoise, Hôtel des Postes et Cercle de Beau-Séjour (à gauche), entre 1903 et 1919

© Musée historique de Lausanne

Hôtel de France, Rue Mauborget, vers 1910

© Musée historique de Lausanne



Lausanne - Rue de Mauborget et Hôtel de France

2783 Phototypie Co., Neuchâtel

Journal de Genève du 02.04.1913

Troupes de Forteresse

L'appel suivant est adressé aux sous-officiers et soldats des troupes de forteresse :

Chers camarades,

Nous vous convions à venir fêter à Lausanne le XX^e anniversaire de l'entrée en service des premières troupes des forteresse de la Suisse romande et de la fondation des forts de Dully et de Savatan,

Vaudois, Genevois, Yribourgeois, Neuchâtelois, Bernois et Valaisans, vous ne laisserez pas entrer en landsturm les vétérans de notre corps sans venir, par esprit de saine et franche camaraderie, leur prouver la vitalité de notre esprit de corps et la chaleur de votre patriotisme.

Si de la réunion intime à laquelle le comité vous convoque à Lausanne, mieux placée pour vous recevoir que St-Maurice, peut naître une association pareille à celles qui unissent les soldats d'autres armes, et embrassant les canonniers, pionniers, électriciens, mitrailleurs, sapeurs et convoyeurs du train de forteresse, nous apprendrons ainsi à nous connaître, à serrer les rangs, à mieux aimer l'uniforme que nous portons, à mieux comprendre aussi pourquoi notre drapeau doit être tenu, dans les circonstances critiques où se trouve l'Europe, toujours plus ferme et toujours plus haut.

Sous-officiers et soldats, nous vous demandons instamment de faire auprès de vos camarades de service tout votre possible pour que cette manifestation patriotique soit imposante et digne de l'armée suisse.

Nous vous convoquons donc à Lausanne pour le dimanche 13 avril prochain, avec le programme suivant : 11 h. Réunion des participants dans les jardins ou dans les salles du Cercle Beau-Séjour; apéritif offert par les camarades de Lausanne. — 12 h. Départ pour l'Hôtel de France. — 12 h. 30. Banquet à l'Hôtel de France; partie officielle et productions diverses (chorale, orchestre, etc.).

Le prix de la carte est fixé à 5 fr. Les adhésions doivent être adressées, affranchies, jusqu'au 6 avril au plus tard, à l'adjudant Frédéric Pittet, rue Martheray, ou au fourrier, Julien Blanc, Chantecler, Chisiez, Lausanne.

Salutations patriotiques.

Le comité d'organisation.

Les organisateurs seraient heureux de voir la réunion honorée de la présence de tous les officiers attachés aux fortifications de St-Maurice, auxquels ils souhaitent, par avance, une cordiale bienvenue.

Relevons que l'appel s'adresse aux sous-officiers et soldats, mais les organisateurs souhaitent, hors invitation, la présence d'officiers.

13 avril 1913

Fondation de l'Association des Troupes de Forteresse

à Lausanne, Hôtel de France

La Gazette de Lausanne, dans son édition du 22 avril 1913, rend compte de cette journée mémorable dans l'article ci-contre.

Les orateurs principaux



Col Alphonse Fama



Col Ernest Grosselin

© Garnison de St-Maurice, 1916

Le 28 avril suivant, les premiers éléments des statuts sont adoptés. L'association prend aussitôt le nom de Société des Troupes de Forteresse de la Suisse Romande.

Le 20 juillet, l'assemblée constitutive est tenue en la salle des mariages à l'Hôtel de Ville de Lausanne, lieu particulièrement symbolique. (voir p.75)

Le 04 août 1914 marque le début de la Première guerre mondiale. Les diverses relèves, éloignant de leur domicile nos précurseurs, ne permettent pas une activité suivie de l'association. Aucune activité d'importance n'est relevée de 1915 à 1918, mais des réunions annuelles ont lieu régulièrement.

Ce n'est qu'en 1920 que la Société des Troupes de Forteresse se réorganise et répartit ses membres entre les sections de Lausanne, Neuchâtel et Val-orbe. Un premier comité central est élu, issu de la section de Neuchâtel.

✂

Mais, avant d'aborder cette période, intéressons-nous d'abord à l'environnement militaire - les forts, l'armement et les troupes - dans lequel vivaient nos pères fondateurs.

Troupes de Forteresse.

Pour la première fois depuis la création des fortifications de St-Maurice, les sous-officiers et soldats de Forteresse ont éprouvé le besoin de convoquer à un banquet tous ceux qui sont incorporés dans cette arme.

Un comité d'initiative que dirigeait l'adjudant F. Pittet, horticulteur, avait su atteindre plus de cent adhérents. Le colonel Fama, commandant des troupes de Forteresse, les lieutenants-colonels Grosselin, Chessex, Etienne, le major H. Bergier et beaucoup d'autres officiers étaient de cœur ou en personne au banquet, qui a eu lieu dimanche 13 avril à l'Hôtel de France.

La musique militaire des forts, en uniforme, prêtait son concours. Du Cercle de Beau-Séjour, où l'on s'était réuni pour une collation, les participants gagnèrent la salle de l'Hôtel de France, richement parée de plantes vertes et de fleurs.

Au dessert, le président du comité d'initiative, en termes fort heureux, explique pourquoi, à l'exemple d'autres armes, les troupes de Forteresse ont éprouvé le besoin de s'unir. Puis le toast à la patrie est porté par l'appointé P. Decker, qui, après avoir montré l'importance de nos Forteresse et les postes de confiance auxquels les soldats qui les défendent sont appelés, fait un vibrant appel à l'esprit de camaraderie, d'union et de sacrifice qui doit présider à tous les rapports de la vie militaire dans un pays de milices comme le nôtre. Entonné par la fanfare, le *Cantique suisse* est chanté par l'assemblée debout.

Puis le colonel Fama adresse une virile allocution à la grande famille des troupes de Forteresse, famille dont il peut être le père. (Applaudissements.)

Très écouté aussi, le lieutenant-colonel Grosselin voit dans les Forteresse en temps de guerre la base de la résistance des armées; il en prend à témoin les villes fortifiées des Balkans. Une société des troupes de Forteresse ne peut que raffermir la bonne entente entre les chefs et la troupe; aussi le chef du bureau des fortifications la verrait-il se constituer de très bon œil.

Sous l'habile direction de l'adjudant Laurent, la partie oratoire se poursuit. On entend encore le lieutenant-colonel Chessex, le capitaine Matthey, le lieutenant Pascal et l'adjudant Epars. A l'unanimité une association des troupes de Forteresse est décidée. Le comité d'initiative du banquet est chargé de la constituer. Le comité est composé des adjudants F. Pittet, président, et A. Epars, vice-président; du caporal L. Berthod, caissier; de l'appointé P. Decker, secrétaire, et de huit autres membres.

En 1889 la nécessité d'améliorer la défense du Défilé de St-Maurice se fait officiellement jour.

En effet, les événements politiques récents (menace de sanction de Bismarck contre la Suisse, et la construction de la route du Grand-Saint-Bernard) préoccupent au plus haut niveau du pays. Il est décidé de procéder à la réfection des ouvrages fortifiés de l'époque Dufour.

Les journaux se font écho d'une quantité d'articles, de prises de position, de propositions concernant nos fortifications. Nous sommes **sous le regard de l'Europe** qui analyse et juge nos capacités de défense comme le relève l'introduction d'un article malheureusement non signé paru dans la Gazette de Lausanne du 13 juin 1889.

Mais, en été 1891, les tensions internationales s'accroissent (projet allemand d'écraser la France en 6 semaines en faisant fi de la neutralité belge, renouvellement de la Triplique de 1882 entre l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie, alliance dirigée contre la France principalement).

Après des débats nourris, toujours largement relayés par la presse qui s'est emparée du sujet depuis déjà quelques années, les Autorités fédérales demandent d'établir un projet de fortifications provisoire destinées à barrer le défilé de Saint-Maurice. Délai de réalisation: 1^{er} mai 1892.

Mais les tergiversations continuent (Est-il vraiment judicieux de fortifier ? Faut-il fortifier à St-Maurice ou à Martigny ?), si bien que rien ne se fait de concret jusqu'en juin 1892. Il est décidé alors de créer des fortifications nouvelles à Savatan et Dailly. Le crédit est voté le 28 juin, les travaux débutent le 2 juillet. Une polémique s'engage sur la présence d'**ouvriers étrangers** (italiens) sur les chantiers.

Les travaux se poursuivent à un rythme soutenu en 1893 comme le relate l'article de la page suivante, alors que les premiers soldats romands de l'artillerie de forteresse sont formés à l'**Ecole de recrues d'Airolo**.

L'été 1894 voit la première partie des ouvrages remise à la nouvelle troupe ainsi que la première Ecole de recrues de forteresse en Suisse romande à St-Maurice ; fin novembre marque l'achèvement des travaux, les **premiers tirs avec munition de guerre** et la remise complète des ouvrages à la troupe.

MORLES. — Les soldats en garnison aux forts de Saint-Maurice ont obtenu l'autorisation de célébrer Noël par des réunions familiales qui auront lieu à Dailly et à Savatan, où des arbres seront dressés. Trois coups de canon partis des forts annonceront la fête.

Gazette de Lausanne 20.12.1894

Revue de presse

Gazette de Lausanne du 13 juin 1889

Nos défenses militaires.

Décidément, on nous monte en Europe une garde sérieuse. On ne peut plus ouvrir ni journal ni revue sans qu'il y soit question de la Suisse, et voici deux mois que cela dure !

Les journaux allemands n'ont pas fini de nous reprocher notre laisser-aller en matière de police des étrangers, que voici venir les journaux français nous reprochant notre négligence à fortifier notre territoire.

Gazette de Lausanne du 07 octobre 1892

BEX. — La Feuille d'avis d'Aigle a publié récemment, sur les travaux des fortifications de St-Maurice, un article dans lequel elle affirme que les entrepreneurs occupent de préférence des ouvriers étrangers à la Suisse.

« Etant allés aux renseignements, dit l'Echo du Rhône, nous sommes heureux de pouvoir réfuter les allégations de la Feuille, qui étaient pour le moins fantaisistes. Il y a environ 350 ouvriers occupés aux chantiers de Savatan et de Dailly. Dans ce chiffre, les ouvriers du pays sont en majorité et, si l'on occupe des ouvriers étrangers, c'est premièrement parce qu'il ne s'est pas présenté suffisamment de nationaux et en second lieu parce que plusieurs de ceux-ci ont dû être renvoyés pour une cause ou pour une autre. »

Gazette de Lausanne du 01.06.1893

Artillerie de forteresse. — Le premier détachement vandois de recrues d'artillerie de forteresse a été équipé hier à Morges ; à 4 heures il est parti pour Berne, où il devait passer la nuit ; il arrive aujourd'hui à Airolo. L'école dure jusqu'au 27 juillet.

Afin de hâter la formation de la nouvelle compagnie destinée à la défense des forts de St-Maurice, on a versé dans l'artillerie de forteresse un certain nombre de sous-officiers de l'artillerie de campagne et de l'artillerie de position ; ils sont partis pour Airolo avec les recrues.

Gazette de Lausanne du 27.10.1893

TESSIN. — M. le colonel d'artillerie de Perrot a inspecté hier et avant-hier à Airolo la dernière école de recrues d'artillerie de forteresse qui finit aujourd'hui.

Gazette de Lausanne du 22.11.1893

BEX. — Les forts de Dailly et de Savatan commencent aujourd'hui leurs essais de tir avec munitions de guerre. Les habitants des localités voisines ont été prévenus et des mesures de sécurité très minutieuses ont été prises pour éviter tout accident. On fera bien, cependant, de ne pas aller se promener, cette semaine, dans ces parages.

FORTIFICATIONS EN VALAIS

Les travaux de fortifications de Savatan et Dailly, poussés avec la plus grande célérité, sous la direction d'un personnel technique distingué et actif, seront achevés cet automne. Actuellement, il y a environ 800 travailleurs occupés sur les deux chantiers. Le montage des tourelles s'est opéré avec une rapidité extraordinaire. L'importante question du transport des matériaux : sable, ciment, etc. (environ 6,000 tonnes), depuis les bastions des îles de Lavey aux forts de Savatan (altitude 280 mètres), sur un parcours de 850 mètres, a été habilement résolue par M. Jaquerod, capitaine du génie, à Aigle, et MM. Michot et fils, constructeurs-mécaniciens, à Bex, qui ont installé un câble aérien provisoire de 550 mètres de longueur. Le sable, extrait au bord du Rhône, est amené, sur un parcours de 200 mètres, au moyen de wagonnets système Decauville. A l'arrivée à Savatan, la caisse (benne) est placée sur un autre wagonnet qui la conduit sur l'emplacement de la caserne, distant de 100 mètres. Dans la partie inférieure, le câble est amarré par une surcharge de rails du poids de 60 tonnes ; dans la partie supérieure, il est scellé dans le roc.

Une locomobile à vapeur de la force de 10 chevaux permet de transporter 600 kilos par course. La durée du trajet (aller et retour) est de trois minutes. Chaque jour, il se monte de 55 à 60,000 kilos de matériaux en cent convois. On estime qu'il aurait fallu environ 70 chevaux d'attelage pour transporter pareil poids d'un jour. Il existe dans les environs plusieurs câbles destinés à descendre des ardoises ou d'autres matériaux, mais celui servant à hisser une charge aussi forte n'a pas encore fonctionné dans ces régions. Le câble de MM. Michot est appelé à rendre de grands services, vu qu'il peut s'adapter partout, son installation est peu coûteuse et réduit considérablement le prix de transport sur un point élevé. Jusqu'ici aucune avarie grave ne s'est produite, tous les détails de chargement et de déchargement ont été conçus avec intelligence et font le plus grand honneur à ceux qui en ont eu l'initiative.

Journal de Genève du 05 août 1893

Savatan et Dailly (1892 – 1910)

Emplacements des batteries de plus de 10,5 cm, état à la fin des constructions en 1910.

